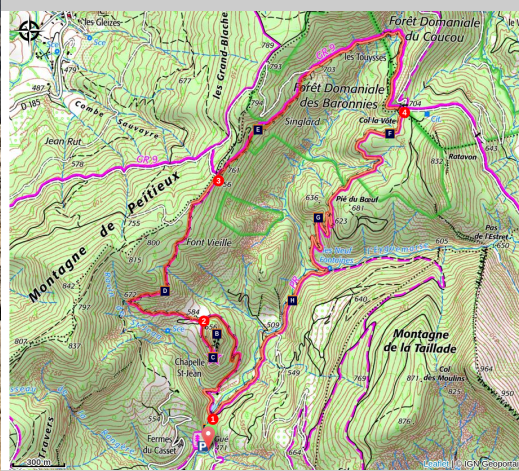


BÉNIVAY-OLLON - Les hauts de Saint-Jean

Bénivay-Ollon



Chapelle de Saint-Jean d'Ollon (Manon SAPHORE - PNR Baronnies provençales)

Découverte du vallon secret de l'Ayguemarse dans une randonnée aux paysages sauvages, passant par le panorama de la chapelle Saint-Jean.

« Une arrivée à la chapelle de Saint-Jean et sur la crête de la montagne de Peitieux aux mérites de quelques efforts, mais quelle satisfaction de voir la récompense qui nous est réservée ! S'offrent à nous, tout au long de la randonnée, des paysages de contemplation typiques des Baronnies provençales, par-delà les vergers de Bénivay ou les sommets alentours, parfois surplombés par le Ventoux et un retour dans une ambiance plus forestière. » Manon SAPHORE, stagiaire au Pnr des Baronnies provençales

Infos pratiques

Pratique : À PIED

Durée : 3 h

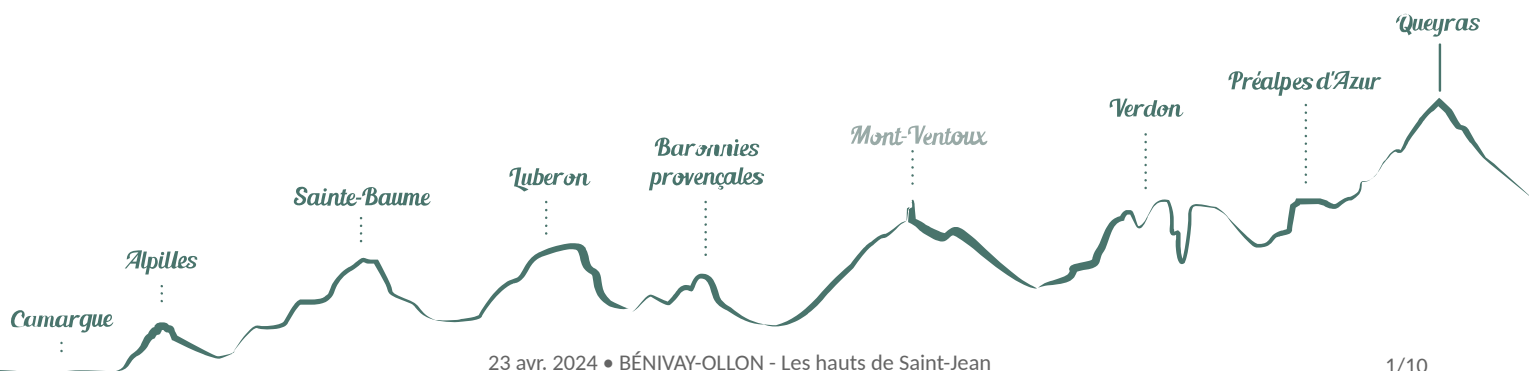
Longueur : 9.0 km

Dénivelé positif : 377 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Géologie, Patrimoine et histoire



Itinéraire

Départ : Aire de pique-nique, Bénivay-Ollon

Arrivée : Bénivay-Ollon

Balisage :  PR

A partir du parking, passer sur la passerelle située à gauche du passage à gué puis emprunter la piste caillouteuse sur la gauche pendant 150m.

1- Traverser l'Ayguemarse située en contrebas (passage à gué !) et remonter la piste forestière sur 1km. Emprunter la piste de gauche sur 200m pour déboucher sur la chapelle Saint-Jean. Contourner le bâtiment par la droite pour atteindre la sacristie (passage en bord de falaise !). Faire demi-tour et redescendre en direction de la prairie bordée de genêts.

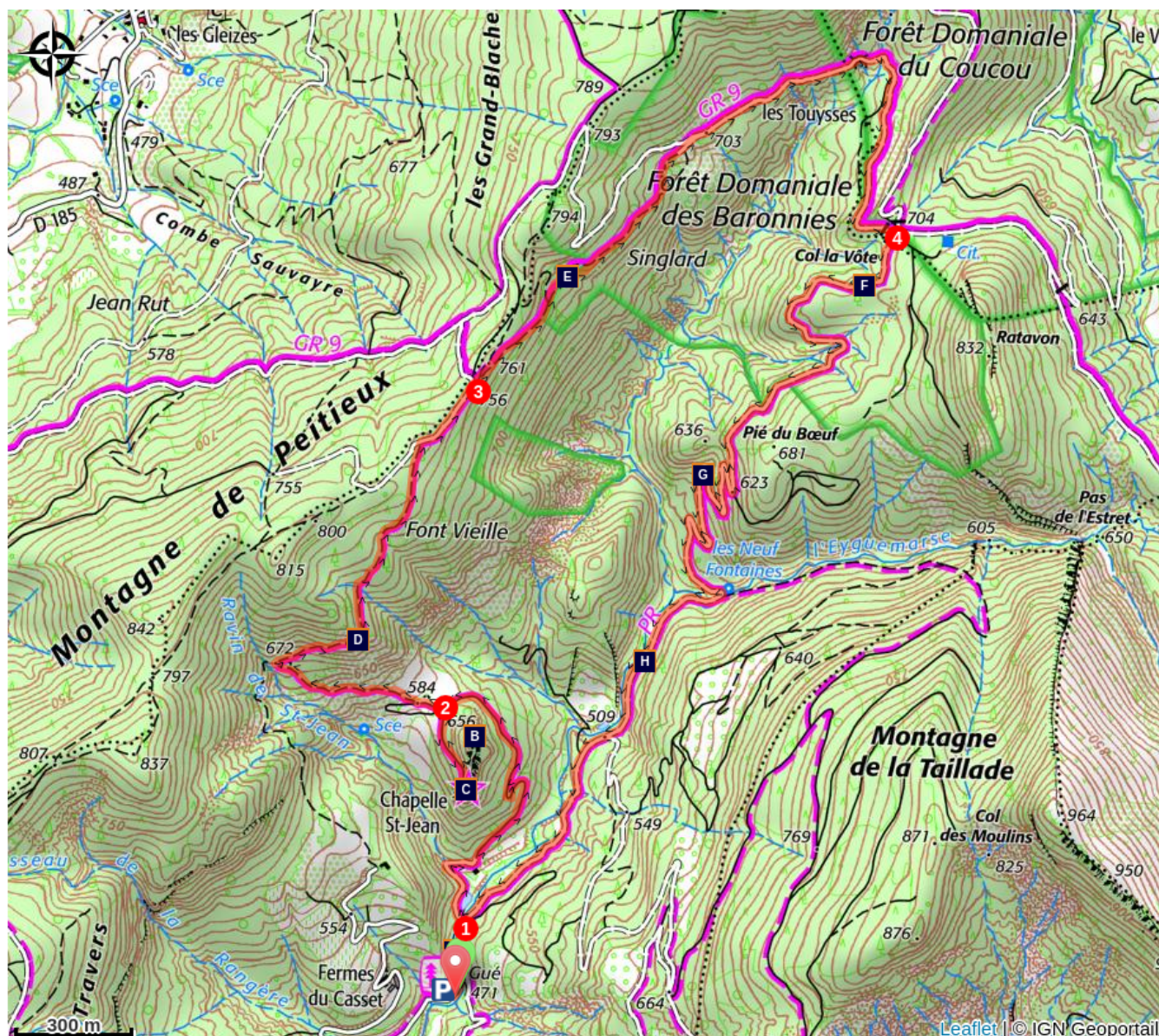
2- Tourner à gauche et longer le chemin en bord de prairie sur 100m jusqu'à un croisement. Prendre le sentier à droite s'engouffrant dans la végétation et le remonter sur 1.3km (être attentif au balisage !) pour atteindre la crête de la montagne de Peitieux. Continuer à droite sur la piste pendant 300m jusqu'à un large virage avec croisement.









3- S'engager sur la droite à travers les buis et emprunter le sentier sur 1km (être attentif au balisage !). Une fois sur la piste caillouteuse, la remonter sur environ 1.2km (portion du GR9) jusqu'à atteindre le Col de Vote.

4- Au carrefour emprunter le chemin caillouteux directement sur la droite en direction de Bénivay-Ollon durant 3.6km (être très attentif au balisage !) et suivre la piste pour retrouver le point de départ.

1- Poursuivre tout droit et revenir au parking en suivant en sens inverse le cheminement emprunté au départ.

Sur votre chemin...



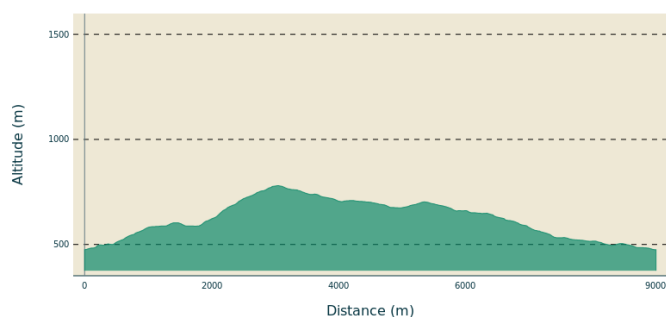
-  Bénivay-Ollon et son tilleul (A)
-  L'ancien village d'Ollon (B)
-  La chapelle de Saint-Jean d'Ollon (C)
-  Notre-Dame-de-Tiretempli (D)
-  Le Lézard à deux raies (E)
-  La route de Birmanie (F)
-  La terre noire des Baronnie (G)
-  Les strates marno-calcaires (H)

Toutes les infos pratiques

⚠️ Recommandations

- RESPECTER LA TRANQUILLITE du lieu où on se promène, [éviter de crier](#) et ne pas utiliser d'instruments ou d'appareils sonores (radio, etc.), par respect pour les autres usagers mais aussi pour la [quiétude de la faune](#), notamment en périodes de reproduction et d'hivernage où les animaux sont beaucoup plus vulnérables.
- Éviter de cueillir les plantes sauvages : certaines d'entre elles sont [protégées](#).
- Une partie de l'itinéraire est fortement [exposée au soleil](#), prendre l'équipement nécessaire (eau, casquette, crème solaire, ...) pour les chaudes journées d'été. Privilégier un [départ tôt le matin](#) pour éviter les heures chaudes de la journée.
- RISQUE INCENDIE. Le feu est l'ennemi de la forêt... et du randonneur ! [Ne pas fumer](#) en forêt et [ne pas allumer de feu](#), d'autant que quelle que soit la saison, c'est [interdit](#) ! Et en période estivale, avant de partir en balade, se renseigner sur les [conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers](#).

Profil altimétrique



Altitude min 475 m
Altitude max 780 m

Accès routier

Depuis Buis-les-Baronnies (12 km), suivre la D147 puis la D347 jusqu'à l'aire de pique-nique de Bénivay-Ollon.

Parking conseillé

Aire de pique-nique de la D347

Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional des Baronnies provençales



575 Route de Nyons - La plaine du Pont, 26510 Sahune

smbp@baronnies-provencales.fr

Tel : +33 (0)4 75 26 79 05

<http://www.baronnies-provencales.fr/>

OT Baronnies en Drôme Provençale - Buis-les-Baronnies

14 Boulevard Michel Eysseric, 26170 Buis-les-Baronnies

buis@baronnies-tourisme.com

Tel : +33 (0)4 75 28 04 59

<http://www.baronnies-tourisme.com>

OT Baronnies en Drôme Provençale - Nyons

Place de la Libération, 26110 Nyons

info@baronnies-tourisme.com

Tel : +33 (0)4 75 26 10 35

<http://www.baronnies-tourisme.com>

Sur votre chemin...



Bénivay-Ollon et son tilleul (A)

Depuis 1790, Bénivay et Ollon étaient deux communes indépendantes avant leur fusion en 1908. Le nom de Bénivay est aujourd'hui connu pour son tilleul qualifié de "meilleur tilleul du monde" (fleur odorante et languette très longue). Tous les ans, à Bénivay, les Chevaliers du Tilleul prononcent l'ouverture des saquettes, qui sont les sacs de récolte de la fleur, lors du Ban du Tilleul. Cette cérémonie se déroule les 15 premiers jours de juin et marque l'arrivée à maturité du tilleul.

Crédit photo : Aurélie CAROD - PNR Baronnies provençales



L'ancien village d'Ollon (B)

L'ancien village d'Ollon était situé sur le même éperon rocheux que la chapelle de Saint-Jean. Sont encore visibles, au Nord-Ouest de cette arrête, des vestiges de l'ancien village (castrum médiéval), voire même de ce qui pourrait être un château. Lieu stratégique, il permettait de contrôler la route qui, par la vallée de l'Ayguemarse, reliait le sud au nord des Baronnies. Malgré son positionnement, cette place forte a été abandonnée dès le XVe siècle et déclarée inhabitable en 1540.

Crédit photo : Manon SAPHORE - PNR Baronnies provençales



La chapelle de Saint-Jean d'Ollon (C)

La chapelle de Saint-Jean d'Ollon ("de Aulono" au XIIe siècle) se situe sur une arrête rocheuse, surplombant la vallée de l'Ayguemarse, d'où la vue s'étend jusqu'au Mont Ventoux. De style roman, cette chapelle rattachée au diocèse de Vaison, a conservé ses dimensions d'origine et sa belle voûte en berceau brisé. En la contournant par l'est, on accède à un petit ermitage pour y contempler l'intérieur de l'édifice et découvrir les peintures en trompe l'œil du XIXe siècle.

Crédit photo : Manon SAPHORE - PNR Baronnies provençales



Notre-Dame-de-Tiretempli (D)

Notre-Dame de Tiretempli, vestige d'un ancien prieuré, existait déjà au XIIe siècle. Située en rive droite de l'Ayguemarse, entre Bénivay et Ollon, cette chapelle était rattachée au diocèse de Vaison et servait aux sépultures. On y entrait par une belle porte de pierres taillées située au sud et aujourd'hui bouchée. Désormais, l'entrée se fait par une ouverture réalisée à l'emplacement de l'arc triomphal qui séparait la nef du chœur. De dimensions modestes, son décor intérieur est très sobre.

Crédit photo : Alexandre VERNIN - PNR Baronnies provençales



Le Lézard à deux raies (E)

Le Lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*), reconnaissable à sa taille (30 cm) et à sa couleur vert pomme (autrefois appelé Lézard vert) est en France une espèce protégée, comme tous les reptiles. Sa gorge bleutée est une particularité observable principalement chez les mâles en période de reproduction. Adeptes des espaces végétalisés, ils recherchent également des milieux plus ouverts et rocaillieux afin de s'exposer au soleil. Ils se nourrissent essentiellement d'insectes, de vers de terre et de mollusques.

Crédit photo : Dorian SAUSSE - PNR Baronnies provençales



La route de Birmanie (F)

Au XIXe siècle, les cultures céréalières couvraient une grande partie du territoire des Baronnies. Un siècle plus tard, à l'heure de la seconde guerre mondiale, les productions telles que la farine, étaient pour partie saisies par les occupants. Pour autant, un moulin situé à Propiac assurait une production discrète pour la population, à l'abri des contrôles. Le passage du col la Vôte, alors appelé « route de Birmanie », était particulièrement étroit et obligeait à utiliser une charette adaptée.

Crédit photo : Manon SAPHORE - PNR Baronnies provençales



La terre noire des Baronnies (G)

Les marnes façonnent le paysage en dunes de roches sèches aux pentes arides. Véritables témoins de la période du Crétacé Inférieur (environ -135 millions d'années), ces marnes du Valanginien sont majoritairement composées de calcaire, de sable et d'argile, leur donnant cet aspect friable lorsqu'elles sont sèches. Teintées d'une couleur grise ou jaunâtre, elles sont les témoins d'une époque où l'océan recouvrait les Baronnies, qui n'étaient qu'alors une immense fosse marine : le bassin Vocontien.

Crédit photo : Manon SAPHORE - PNR Baronnies provençales



Les strates marno-calcaires (H)

Le calcaire est un élément paysager constitutif des Baronnies, il est parfois évoqué comme étant le squelette du territoire, modelant les reliefs. C'est au Crétacé inférieur (environ -140 millions d'années), que ce sont formées ces couches marno-calcaires, comparables à un véritable millefeuille. Ces ensembles, qui relèvent ici du Berriasien, se caractérisent par des calcaires légèrement marneux gris-beige clair, présentant fréquemment des tâches rosées et brunâtres.

Crédit photo : Manon SAPHORE - PNR Baronnies provençales



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

www.cheminsdesparcs.fr

*Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux
de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Avec le soutien de

